



Faits saillants du rapport financier 2024



**Collègues du conseil d'arrondissement,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, voici les faits saillants du rapport financier 2024, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Il s'agit d'un bilan positif au bénéfice des citoyennes et des citoyens qui démontre la solidité de notre approche budgétaire et nos efforts pour maintenir et améliorer nos services à la population.

C'est grâce à cette gestion responsable des fonds publics que notre administration a pu générer un surplus budgétaire tout en faisant des investissements significatifs dans les parcs, les bâtiments municipaux et les infrastructures routières.



Résultats au 31 décembre 2024 : excédent de 2 M\$

Le budget 2024 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de **46 581 600 \$**.

Les dépenses réelles ont été de **44 246 000 \$**.

Les revenus réels se sont chiffrés à **46 019 000 \$**, auxquels s'ajoutent une appropriation de nos surplus de **1 138 000 \$**, pour un total de **47 157 000 \$**.

Un **surplus d'opération de 2 911 000 \$** a été dégagé, duquel un montant de **935 000 \$** a été soustrait suite aux ajustements budgétaires de la Ville de Montréal.

L'exercice budgétaire 2024 se conclut donc avec un **surplus net de 1 976 000 \$**.



Principaux ajustements apportés au surplus d'opérations :

Ajustements positifs :

- Plan de gestion de la forêt urbaine
73 600 \$
- Activités de gestion de l'eau et des matières résiduelles
126 400 \$
- Vente d'un terrain de stationnement à la Fondation de l'hôpital de LaSalle
558 100 \$
- Crédits divers
169 600 \$

Ajustements négatifs :

- Coûts de santé et sécurité au travail
-516 200 \$
- Mutualisation des revenus de permis de construction et de rénovation
-390 000 \$
- Revenu reporté suivant la norme comptable SP3400
-751 600 \$*

* Comptabilisation des permis non émis pour la période entre 2018 et 2024.



L'ensemble de ces affectations et ajustements fait en sorte que **l'arrondissement a clos son exercice 2024 avec un excédent de 1 976 000 \$.**

Ce léger surplus illustre la rigueur avec laquelle l'arrondissement a su administrer ses finances, et ce, malgré une diminution des revenus provenant de l'émission des permis. Ce montant sera affecté aux surplus accumulés, en vue de soutenir l'équilibre budgétaire ou de financer, à même les fonds disponibles, certains projets d'immobilisations futurs. Par exemple, une portion du surplus sera affectée à la réduction de la dette liée aux travaux de réfection de l'ancien hôtel de ville de LaSalle.

Les résultats financiers de 2024 peuvent être consultés sur le site web de l'arrondissement au montreal.ca/lasalle, sous l'onglet « Plan stratégique 2023-2030 et documents financiers ».

Ajustement du taux de la taxe locale

Lors de l'adoption du budget 2024, le taux de la taxe locale sur les services est passé de **0,0538 \$ à 0,0558 \$ par tranche de 100 \$** d'évaluation foncière.

Cet ajustement a eu un **impact de 1,08 % sur les charges fiscales** totales du secteur résidentiel en 2024.

Celle-ci représentait seulement **15,7 % de nos revenus**, contre près de 19 % en moyenne pour les 19 arrondissements.

Dans ce contexte, LaSalle est le deuxième arrondissement où le pourcentage du financement provenant de la taxe locale était le **plus faible en 2024.**

Vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2024.

Au total, plus de 18,9 M\$ ont été investis dans la modernisation des bâtiments, l'aménagement des parcs et espaces verts, ainsi que dans l'entretien et l'amélioration des routes, des réseaux d'égout et d'aqueduc. Ces investissements majeurs ont été financés grâce aux programmes décennaux d'immobilisations (PDI) de LaSalle et de Montréal, à des fonds de la Ville centre, ainsi qu'à divers programmes gouvernementaux.

7,6 M\$	PDI de LaSalle
1,9 M\$	Surplus de l'arrondissement
1,4 M\$	Financement au comptant (budget de fonctionnement)
8,0 M\$	PDI de Montréal

Ces investissements de 18,9 M\$ étaient répartis ainsi :

3,8 M\$	Réfection des parcs et piscines
4,2 M\$	Réfection routière
10,9 M\$	Réfection et la mise aux normes des bâtiments

Cela veut dire qu'en 2024, plus de la moitié des investissements ont été effectués pour l'amélioration et la mise à niveau des bâtiments de l'arrondissement ouverts à la population.

En 2024, une portion significative des investissements a été réalisée dans les parcs de l'arrondissement, dans le but de moderniser les équipements et d'en améliorer l'accessibilité, la convivialité et la sécurité pour l'ensemble de la population. À titre d'exemple :

- Travaux d'aménagement du nouveau parc Leta-Graydon;
- Acquisition d'un terrain pour l'aménagement d'un parc sur l'avenue Dollard;
- Aménagement d'un parcours en boucle fermée (pumptrack);
- Début des travaux de réfection des terrains de tennis au parc Lacharité.

Des travaux de sécurisation et de verdissement ont été réalisés à l'angle des huit intersections suivantes :

- Rues Allard et Irwin;
- Rues Jean-Brillon et Rancourt;
- Avenue Latour et rue Beyries;
- Rues Bouvier et Jacqueline-Sicotte;
- Boulevards LaSalle et Champlain;
- Avenue Stirling et rue Beauchamp;
- Rues George et Gagné;
- Rues George et Raymond.

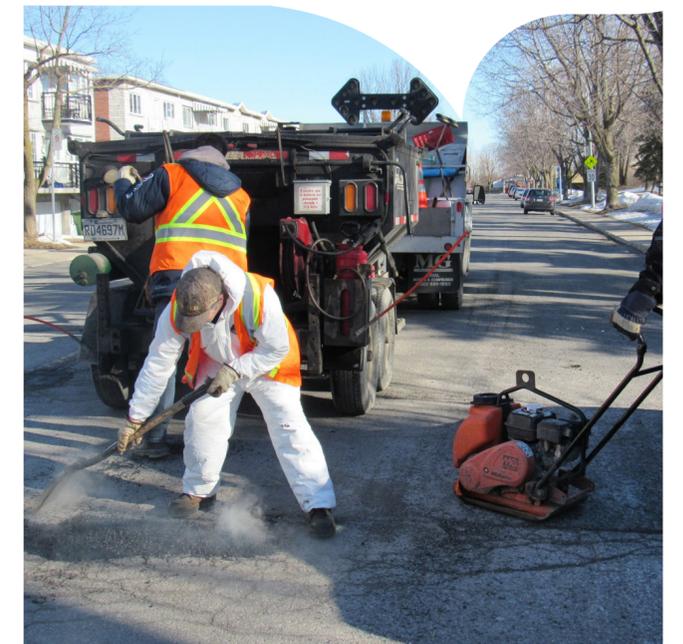


L'arrondissement a également investi dans la réalisation des projets suivants :

- Transfert par le promoteur des infrastructures du projet domiciliaire situé sur le boulevard LaSalle, entre l'avenue des Rapides et la 41^e Avenue;
- Réalisation de travaux de reconstruction de trottoirs, de planage et de revêtement dans plusieurs rues de l'arrondissement.

Et plusieurs investissements ont été faits pour ces grands projets dignes de mention :

- L'amélioration et la mise aux normes du centre sportif Dollard-St-Laurent (poursuite des travaux);
- La mise aux normes du Complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) (fin des travaux);
- La restauration du moulin Fleming (début des travaux);
- La réhabilitation et le réaménagement de l'ancien hôtel de ville de LaSalle situé au 13, avenue Strathyre (début des travaux).





Le rapport financier 2024 met en lumière des résultats remarquables, reflet direct de notre gestion rigoureuse et de notre planification stratégique. Ces faits saillants confirment que notre arrondissement se distingue par une santé financière enviable.

Ce bilan positif, au service des citoyennes et des citoyens, témoigne de la solidité de notre approche budgétaire et de notre engagement constant à maintenir et bonifier les services offerts à la population. Grâce à cette gouvernance exemplaire des fonds publics, notre administration a réalisé de nombreux travaux et fait plusieurs investissements tout en générant un surplus budgétaire, preuve concrète de notre efficacité et de notre vision à long terme.